

Nombre des Conseillers élus : 29

Conseillers en fonction : 29

Conseillers présents : 18

## Extrait du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 19 décembre 2023

Sous la présidence de M. Laurent MULLER, Maire.

**Sont présents :** M. PETRY – Mme BOUCHELIGA – M. TUMOLO – Mme STAUB (à compter du point 1) – M. KARST – Mme BOJOLY – Mme FILIPPELLI – Mme STOLL – Mme THIL – M. KREVL – M. SCHMIDT – Mme HILLEBRAND – Mme FARAONE – M. LAACHIR – M. ZERKOUNE – M. PAVLIC – Mme BRAUSCH.

**Absents excusés :** Mme STAUB (pour le point 0) – M. CHAMS-DINE – Mme SZCZYGLOWSKI (qui a donné procuration de vote à M. TUMOLO) – M. DOME (qui a donné procuration de vote à M. SCHMIDT) – M. KIEFFER – Mme JAKUBIAK (qui a donné procuration de vote à M. PETRY) – M. ADELER – M. ZINS (qui a donné procuration de vote à M. MULLER) – Mme RASALA (qui a donné procuration de vote à Mme FILIPPELLI) – Mme SCHLICKLING (qui a donné procuration de vote à M. PAVLIC) – M. WILHELM (qui a donné procuration de vote à M. ZERKOUNE) – M. FRIDERICH (qui a donné procuration de vote à Mme BRAUSCH).

**Point n° 2 :** Affectation des résultats de l'exercice 2022 du budget de la Régie Municipale d'Electricité et du Service de Télédistribution

Monsieur KARST, rapporteur :

Le Directeur de la Régie Municipale d'Electricité et de Télédistribution a fait parvenir à la Ville un exemplaire des Comptes Administratifs 2022 du réseau énergie et du réseau câblé.

Les résultats sont les suivants :

### Réseau Energie

	Résultat 2022	Affectation résultat 2021	Résultat général 2022
Section d'investissement	- 81 832,95 €	+ 1 072 622,55 €	+ 990 789,60 €
Section d'exploitation	+ 56 082,53 €	- 57 697,99 €	- 1 615,46 €

Le Conseil d'Administration de la Régie propose d'affecter les excédents dans les sections respectives.

### Réseau Communications Electroniques

	Résultat 2022	Affectation résultat 2021	Résultat général 2022
Section d'investissement	- 21 524,31 €	+ 161 616,41 €	+ 140 092,10 €
Section d'exploitation	+ 198 722,36 €	+ 82 894,61 €	+ 281 616,97 €

Le Conseil d'Administration de la Régie propose d'affecter les excédents dans les sections respectives.

Compte tenu de ce qui précède, et après avis favorable des membres de la commission des finances, le conseil municipal donne, à l'unanimité, son accord à l'affectation des résultats des budgets de la Régie comme proposé ci-dessus.

Extrait certifié conforme,  
publié et transmis pour contrôle de légalité.

Hombourg-Haut, le 20 décembre 2023

Le Maire,  
Laurent MULLER



*L. Muller*